



ACTE D'AUTORISATION

Reconnaissance mutuelle simultanée

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

Spor-Klenz Product Family est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 08/05/2034. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

STERIS IRELAND LIMITED

Numéro BCE: /

IDA Business and Technology Park 0

IE R35X865 Tullamore

- Nom commercial de la famille de produits : Spor-Klenz Product Family

- Numéro d'autorisation de la famille de produits: BE2024-0015-00-00

- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:

- o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- o XX - lingettes prêtes à l'emploi

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide peracétique (CAS 79-21-0): 0.08% - 0.08%

- Substances préoccupantes :

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1): 1% - 1%

Acide acétique (CAS 64-19-7): 5% - 5%

- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est autorisée:



2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Uniquement autorisé pour la désinfection de petits équipements par immersion ou des surfaces dures et non poreuses par utilisation d'une lingette, d'un pulvérisateur à gâchette et d'une serpillère, dans les environnements de production pharmaceutique et les salles propres ou les zones à ventilation d'air avec ≥ 10 renouvellements d'air par heure.

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Spor-Klenz Product Family:

STERIS CORPORATION, US

- Fabricant Acide peracétique (CAS 79-21-0):

PeroxyChem, US

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 2 meta SPC's.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle simultanée,

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M.. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 30/05/2024